

RÉUNIONS DE PAYS - FOOTBALL D'ANIMATION LUNDI 16 et MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

FOOTBALL DES U11 - Niveaux 2 et 3

Cette réunion technique concerne les Éducatrices & Éducateurs U11

Intervenants

Pierre GENOT - Conseiller Technique d'Animation

Mehdy MOREAU - Conseiller Technique DANP

Philippe PANARD - François GAMBADE, membres de la Commission du Football d'Animation



Rendez-vous 18h15 Début 18h30 Fin 20h00



Ordre du jour & Déroulement

Salle: 18h30 / 20h00

Présentation du calendrier et de la saison des U11 Le Football à l'École Primaire **2019/2020** La Formation des Éducateurs

Le Programme Educatif Fédéral

Le Label FFF

Questions diverses

Veuillez trouver ci-dessous les 2 clubs qui vont nous accueillir lors de ces Réunions de Pays

FC FUSSY SAINT MARTIN VIGNOUX au club-house de FUSSY US SAINT FLORENT au club-house de SAINT FLORENT

Lundi 16 Septembre 2019 au club-house de FUSSY

Les Educateurs des 25 clubs cités ci-dessous sont convoqués

FC AVORD

FC NÉRONDES

FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX

AS BAUGY

AS SAINT-GERMAIN
BOURGES 18
FC VASSELAY ST ELDY
BOURGES FOOT
FC VERDIGNY SANCERRE
CA GUERCHOIS
O. LOIRE VAL D'AUBDIS

CS ARGENT OL MEHUN

CS VIGNOUX OL MEHUN PORTUGAIS
ENT SAVIGNY BOULLERET U. BELLEVILLOISE FC

ES AUBIGNY US HENRICHEMONT MENETOU

ES BRÉCY US LES AIX RIANS

ES JUSTICES US NANCAY NEUVY VOUZERON

ES MOULON

Mardi 17 Septembre 2019 au club-house de *SAINT FLORENT* Les Educateurs des 26 clubs cités ci-dessous sont convoqués

US SAINT-FLORENT ES TROUY

AS BIGNY VALLENAY

AS CHAPELLOISE

AS ORVAL

AS ORDITIONS POURCES

AS CHAPELLOISE

AS PORTUGAIS BOURGES SL CHAILLOT
AS SAINT-AMAND US CHARENTON

AS SAINT-GEORGES DE POISIEUX US CHÂTEAUMEILLANT CHATELET CULAN

ASIE DU CHER US DUN

AVENIR DE LA SEPTAINE
US LUNERY ROSIÈRES
US PLAIMPIED GIVAUDINS

ENTENTE CŒUR DE VALLEES US PLOU

ES MARMAGNE BERRY BOUY
USA LURY MEREAU
VIERZON FOOTBALL CLUB

SI UN CLUB N'APPARAIT PAS, IL DOIT SE RENDRE SUR LE LIEU DE REUNION LE PLUS PROCHE DU SIEGE DE SON CLUB

EN CAS D'INDISPONIBILITE JUSTIFIEE, IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE SE RENDRE SUR UN AUTRE LIEU APRES NOUS AVOIR PREVENU AU PREALABLE